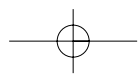
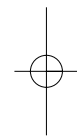
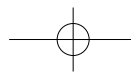


Redon
pays de **et Vilaine**

(projet de territoire 2006 /2012)





| | |
|----------------|--|
| 3..... | préambule |
| 4..... | ambition du projet de territoire |
| 5..... | trois finalités pour le projet de territoire |
| 6..... | organiser un espace harmonieux et solidaire |
| 8..... | s'engager sur la qualité environnementale |
| 10..... | sensibiliser et s'éduquer au développement durable |
| 11..... | garantir une répartition équilibrée et harmonisée des espaces |
| 12..... | renforcer et développer les solidarités territoriales |
| 13..... | garantir une offre de logement accessible |
| 14..... | proposer une offre de services de qualité |
| 16..... | relever le défi santé |
| 18..... | maintenir et harmoniser les services publics de proximité |
| 19..... | dynamiser l'offre de services aux personnes |
| 20..... | soutenir la diversité culturelle et sportive |
| 22..... | développer des prestations touristiques de qualité sur l'ensemble du territoire |
| 24..... | développer une économie dynamique et novatrice |
| 26..... | maintenir et valoriser une agriculture diversifiée |
| 27..... | structurer le développement économique autour de pôles de compétences |
| 28..... | favoriser l'accès, le maintien et le retour à l'emploi |
| 30..... | accompagner le développement, la création, la transmission et la reprise d'activités |
| 32..... | boîte à outil |

sommaire

préambule

3

La démarche

La charte de Pays traduit la vision partagée du territoire, de son évolution souhaitée et des moyens à mettre en place pour y parvenir. Elle a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs privés et publics du pays, et par conséquent elle a été élaborée en associant les forces vives du territoire : élus, associatifs, professionnels, citoyens habitants du Pays. Depuis un an, le pays a entrepris une réflexion autour de ce qui lui semble important pour le développement de son territoire, dans le respect d'un développement durable :

Préparation des Universités de Pays

organisées début juin à Redon qui ont permis de dégager les enjeux et les points forts à travailler dans les 10 ans à venir.

“Perspectives pour l'emploi”

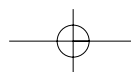
travail coordonné par le Comité de Bassin d'Emploi concernant la domiciliation d'emploi sur le Pays à 10-15 ans.

Assises de la santé

organisées par le Pays avec l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et l'Observatoire Régional de la Santé.

Questionnaire de la Région Bretagne

dont l'objectif est de “permettre à chaque territoire de trouver sa place dans le développement régional en valorisant les vocations territoriales diverses comme constitutives du projet”.



ambition du projet de territoire

Renforcer l'identité du Pays de Redon et Vilaine,
maîtriser notre destinée dans des territoires en mouvement.
Le Pays souhaite être un espace permettant aux forces vives
de travailler, de manière participative, dans le sens
d'un développement durable et solidaire
en étant acteur du développement de leur territoire.

De ce fait le projet de territoire doit respecter les principes suivants :

- **Construire**
un espace de
vie harmonieux
et partagé
- **Positionner**
le Pays comme
un espace à part
entière au centre
des grands pôles
urbains Rennes,
Vannes, Nantes,
Saint-Nazaire
- **Préserver et valoriser**
la richesse historique,
culturelle, naturelle
et patrimoniale du Pays
et de ses habitants

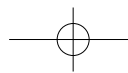
Trois finalités pour le projet de territoire

- Organiser un espace harmonieux et solidaire
- Proposer une offre de services de qualité
- Développer une économie dynamique et novatrice



organiser un espace harmonieux et solidaire

A la confluence de sept rivières et deux canaux,
le Pays de Redon et Vilaine se caractérise
par l'omniprésence de l'eau et des marais,
mais également par sa diversité et sa qualité paysagère :
campagne vallonnée, lande, bois, patrimoine bâti, ...
Au sein de ce territoire se croisent hommes
et femmes, enfants, jeunes et personnes âgées,
anciens et nouveaux habitants.
Nous voulons faire de ce territoire un espace solidaire
où les habitants apprennent à se connaître
et à vivre ensemble, dans le respect des diversités.
Nous voulons permettre aux habitants du territoire
de s'attacher au pays, de se l'approprier
et de chercher à y vivre et à le faire vivre.



S'engager sur la qualité environnementale

Aujourd'hui les élus locaux et nationaux, la société civile et les entreprises s'accordent sur la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'environnement et des ressources naturelles. Le Pays doit par conséquent répondre aux attentes de ses habitants et s'engager à créer un cadre de vie respectueux de l'environnement.

- FORCES**
- Richesse du milieu naturel
 - De nombreuses mesures et actions pour protéger l'eau et son milieu : Schéma de gestion des eaux de la Vilaine, programme Bretagne eau pure, mesures agri-environnementales, mesures réglementaires et conservatoires du patrimoine naturel
 - Possibilité de produire de l'énergie par le biais du solaire, du vent (Bretagne = 2^e potentiel Eolien en France), de la géothermie, du bois, des biocarburants
- FAIBLESSES**
- Des conflits d'intérêts quant à l'utilisation de l'eau
 - Des inondations
 - Pas d'organisation de la filière bois
 - Prise en compte insuffisante des zones naturelles ordinaires
- OPPORTUNITÉS**
- Des schémas éoliens en cours dans les départements et les régions
 - Volonté de créer des instituts du développement durable sur la Bretagne
 - Cadre national et européen favorable pour le développement de la production d'énergie renouvelable
- MENACES**
- Manque de courage politique pour faire appliquer les réglementations concernant la qualité de l'eau



1 / PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour réduire la dépendance sur le plan énergétique et sur l'approvisionnement en matières premières, et pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, les régions Bretagne et Pays de la Loire, ainsi que les départements, misent sur le développement des énergies et matières renouvelables. Localement, nous souhaitons soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

- Pistes d'actions**
- organisation de la filière bois, maison des énergies renouvelables,
 - favoriser l'implantation de chaudières à bois,
 - valorisation des bio-déchets, soutien au développement de l'éolien, du solaire, de la géothermie, etc.

2 / RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES

S'il est important de promouvoir le développement des énergies renouvelables, il est nécessaire d'engager concomitamment une réflexion sur les économies d'énergie, notamment dans le secteur résidentiel, le tertiaire et dans les transports.

- Pistes d'actions**
- travail avec les collectivités sur la consommation,
 - information et communication auprès des particuliers, etc.

3 / MIEUX VIVRE AVEC L'EAU ET AMÉLIORER SA QUALITÉ

Les multi usages de l'eau et les aménagements de la rivière induisent des intérêts divergents. Par ailleurs, les inondations provoquent de nombreux dégâts. Cependant, cela ne doit pas remettre en cause la quantité et la qualité de ce bien commun et si précieux qu'est l'eau.

- Pistes d'actions**
- limiter l'usage des pesticides au sein des collectivités, chez les particuliers et dans l'agriculture,
 - mesures de protection contre les inondations,
 - charte des multi usagers de l'eau et des rivières, etc.

4 / GÉRER ET VALORISER NOS DÉCHETS SUR LE PAYS

"Faisons vite, ça déborde !" La problématique du traitement des déchets mérite d'être explorée de façon innovante. Le territoire doit être en mesure de maîtriser, gérer et valoriser ses propres déchets.

- Pistes d'actions**
- réduction des déchets,
 - généraliser le tri des déchets verts et valorisation,
 - traitement des déchets ultimes sur le territoire, etc.

5 / DÉCOUVRIR ET PRÉSERVER LES PAYSAGES

La tendance à l'agrandissement des exploitations agricoles, le développement de nouvelles pratiques agricoles favorisant le "tout végétal", l'étalement de la construction de l'habitat, les nouvelles formes de loisirs tout-terrain peuvent conduire à des modifications du paysage. Soucieux de la qualité de nos paysages, nous nous engageons dans une démarche dynamique et volontaire de conservation et d'entretien ; une occasion pour (re)découvrir les paysages qui composent le territoire.

- Pistes d'actions**
- charte paysagère,
 - entretien des marais par l'élevage,
 - création en concertation avec les départements d'espaces naturels sensibles prenant en compte la diversité des activités humaines, etc.

6 / PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ÉCO-CONSTRUCTION

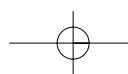
Dans une logique de qualité environnementale, il est nécessaire de mettre en place des procédés de construction ou de modernisation du logement permettant une consommation d'énergie et de matériaux maîtrisée, et limitant les nuisances sur l'environnement et la santé des habitants du Pays.

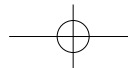
- Pistes d'actions**
- conseils auprès des particuliers, entreprises, collectivités, etc.

7 / PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LES FORMES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

Pour limiter les émissions de CO₂, nous nous engageons à faciliter le développement des modes de transports alternatifs.

- Pistes d'actions**
- promotion du co-voiturage, développement du transport collectif à la demande,
 - utilisation du train, etc.





Sensibiliser et s'éduquer au développement durable

L'objectif de qualité environnementale ne peut que s'accompagner d'actions fortes de co-construction d'éducation et de sensibilisation au développement durable. Nous devons inscrire des pratiques plus responsables dans le temps et dans l'esprit de tous ; chaque habitant du Pays doit pouvoir resituer chacune de ces actions locales à une échelle plus globale.

FORCES → Tissu associatif travaillant sur ces questions dynamiques

FAIBLESSES → Pas de mise en réseau des associations travaillant dans l'environnement : éparpillement des actions

OPPORTUNITÉS → Programme Régional d'Action pour l'Éducation à l'Environnement

1 / METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Le Pays, espace de projet, doit permettre aux structures et associations œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement de travailler davantage en concertation afin de proposer des actions complémentaires et originales. La concertation doit également s'appuyer sur l'ensemble des habitants du Pays.

Pistes d'actions
 - former un réseau des acteurs travaillant dans le domaine de l'éducation à l'environnement,
 - annuaire des acteurs du développement durable, etc.

2 / DÉVELOPPER L'INFORMATION ET LA FORMATION

Chaque citoyen est responsable de l'avenir de sa planète. Nous ne devons pas uniquement nous appuyer sur une responsabilité collective, mais bien sur le rôle et les comportements de chaque individu. Nous nous engageons dans la promotion, la formation et l'accompagnement de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Pistes d'actions
 - formations "travaux pratiques" à destination de différents publics,
 - organiser la co-formation des acteurs de l'éducation à l'environnement,
 - organiser la semaine du développement durable,
 - travailler auprès des enfants par le biais de spectacles,
 - formation des élus, etc.

3 / CONSTRUIRE DES OUTILS PERMANENTS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

C'est également par le biais d'outils permanents, réutilisables, et s'adressant à des publics diversifiés que le Pays pourra marquer dans la durée les esprits et ainsi amener les citoyens à modifier leurs pratiques quotidiennes pour protéger et préserver l'environnement.

Pistes d'actions
 - maison de l'eau / maison du développement durable,
 - agenda 21,
 - spots sur les gestes pour le développement durable,
 - projets pédagogiques avec écoles, collèges, lycées, formations supérieures, centres de loisirs, etc.

Garantir une répartition équilibrée et harmonisée des espaces

Situé au centre du triangle Rennes, Vannes, Nantes-Saint-Nazaire, le Pays bénéficie d'une démographie dynamique : entre 1999 et 2005, sur le territoire, on constate une hausse importante de la population. La demande de nouveaux logements s'accroît de façon importante. L'impact de la pression foncière sur le développement économique et social, la qualité de vie ou l'environnement est de plus en plus perceptible. Nous devons, à notre échelle, travailler à une gestion des espaces correspondant aux attentes et aux besoins du territoire.

FORCES → Un cadre de vie protégé
 → Des espaces naturels protégés
 → Croissance de la population

FAIBLESSES → Pas de plan stratégique de développement des espaces et flux (ScoT)
 → Un habitat dispersé
 → Certains espaces naturels fragiles

MENACES → Urbanisation par étalement
 → Mitage du paysage lié à l'arrivée des nouvelles populations (zones pavillonnaires)

OPPORTUNITÉS → Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) & SCOT

1 / ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UN HABITAT ÉCONOME ET RESPECTUEUX DE L'ESPACE

Sur le Pays, une commune sur trois enregistre une part de logements construits entre les deux recensements de 1990 et 1999 supérieure à 11%, avec les taux les plus forts situés le long des axes routiers principaux du Pays : RD177 et RN137. Le développement de l'habitat doit être pensé dans un souci d'économie des espaces et éviter ainsi un étalement urbain coûteux économiquement et écologiquement.

Pistes d'actions
 - le développement autour des centres-bourgs ou hameaux importants est à privilégier, tout en réfléchissant à de nouvelles formes urbaines assurant le respect de la mixité sociale et intergénérationnelle. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) devra s'assurer du respect de ces principes de développement durable ainsi que de la préservation des caractéristiques architecturales du Pays.

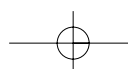
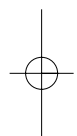
2 / PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES

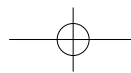
La surface agricole utile (SAU) a baissé de 4,9% entre 1988 et 2000 en Pays de Redon et Vilaine et de 5,7% sur l'ensemble des trois départements 35, 44, 56 (source Observatoire PRV 2000). Pour autant, l'agriculture reste une activité économique importante pour notre Pays et contribue activement à l'entretien des paysages, en particulier l'organisation bocagère.

Pour ces deux raisons, le développement urbain et le développement économique devront se faire de manière raisonnée dans le respect des espaces agricoles.

3 / DÉFINIR DES ESPACES DÉDIÉS A L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le développement économique ne se décrète pas. Toutefois, le Pays a un rôle important à jouer pour améliorer les conditions d'accueil des entreprises. Une démarche de qualité doit pouvoir être initiée sur les parcs d'activités prioritaires du Pays en partenariat étroit avec les démarches régionales.





Renforcer et développer les solidarités territoriales

Le Pays compte 79 162 habitants en 1999, et selon les estimations de 2005 (observatoire du Pays de Redon et Vilaine), la population a augmenté entre 1999 et 2005 dans une plus forte proportion que pendant la période précédente (90-99). Cette augmentation est uniquement le fait d'un solde migratoire positif (solde naturel quasiment nul).

Ne souhaitant pas devenir un "Pays dortoir", nous proposons de construire avec les habitants un espace de vie accueillant, un territoire d'échange et d'action. Nous mettons l'accent sur le lien social et la solidarité comme moteur de la vie sociale entre les habitants quel que soit leur âge et leur situation.

FORCES → Tissu associatif culturel et de loisir important et dynamique
 → Identité et traditions culturelles fortes
 → Fierté d'appartenance au Pays
 → Mixité culturelle croissante

MENACES → Risque d'un choc culturel entre le monde rural et le monde péri-urbain
 → Perte de maîtrise de l'avenir du territoire si pas d'organisation des acteurs locaux autour d'un projet partagé

OPPORTUNITÉS → L'arrivée de nouveaux couples en recherche de loyer moins onéreux et d'un cadre de vie plus agréable

FAIBLESSES → Manque de mobilisation de certains cantons
 → Manque de communication sur les actions du Pays

1 / RENFORCER ET SOUTENIR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le mouvement associatif en pays de Redon est dense, dynamique et de qualité. Nombre de ces associations interviennent à une échelle interdépartementale, voire à l'échelle du Pays. Nous devons mieux faire connaître cette richesse aux habitants du territoire, et permettre l'émergence de projets innovants et structurants pour le Pays.

Pistes d'actions
 - accompagnement des politiques jeunesse,
 - soutien aux projets innovants et structurants, etc.

2 / PENSER UN HABITAT INTER-GÉNÉRATIONNEL ET SOLIDAIRE

L'arrivée de nouveaux habitants sur le Pays, pour la plupart issus de milieux urbains ou péri-urbains, bien qu'étant une réelle opportunité, peut être source de tensions sociales et culturelles. De même le vieillissement de la population et les questions de dépendance doivent être placés au cœur des problématiques d'habitat. Nous aspirons à un habitat solidaire, lieu d'échanges culturels et de convivialité.

Pistes d'actions
 - création de lieux de vie citoyens dans les constructions de nouveaux quartiers,
 - création d'outils d'accueil pour les nouveaux habitants, etc.

3 / DÉVELOPPER LA COMMUNICATION POUR UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DU PAYS ET DE SES ACTIONS

Acteur dynamique du développement local, le Pays doit veiller à assurer une communication la plus large possible des actions réalisées dans un souci d'information de l'ensemble des ces habitants. Cette démarche doit permettre de construire et consolider une identité de pays partagée par le plus grand nombre.

Pistes d'actions
 - travail du Conseil de Développement avec les cantons les plus éloignés,
 - lettres du Pays,
 - site web de Pays, etc.

Garantir une offre de logement accessible

Dans un Pays qui connaît une importante croissance démographique, la question foncière apparaît comme un enjeu important. C'est par la crise du logement qui touche les classes modestes et moyennes que se mesure l'importance de l'enjeu de l'accès au logement. Nous devons permettre à tous, sur notre territoire, un accès au logement à un prix accessible.

FAIBLESSES → Déséquilibre et inadéquation offre / demande dans la répartition du logement social

FORCES → Un potentiel foncier important
 → Une croissance des prix de l'immobilier importante

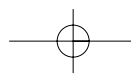
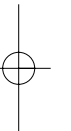
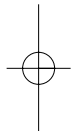
MENACES → Pression foncière / cherté de la restauration du bâti ancien

1 / MAÎTRISER LES COÛTS

Entre 2000 et 2004, le foncier a augmenté sur la base de taux supérieurs à 70 %, de même que la vente de maisons anciennes sur la base de taux supérieurs à 30 %. Il convient d'agir à l'échelle du territoire afin de limiter les coûts de l'accès au logement (propriété notamment).

2 / ÉLARGIR ET ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENT

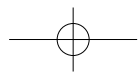
L'offre de logement du Pays doit pouvoir être en adéquation avec les attentes des habitants tout en étant adaptée aux capacités d'accueil du territoire. Le Pays souhaite s'engager dans une politique volontaire en matière d'habitat qui permette un accès pour tous à un logement de qualité.





proposer une offre de services de qualité

Avec un fort accroissement de la population depuis le dernier recensement de 1999, le Pays se caractérise par son dynamisme démographique. A cette évolution viennent s'ajouter les transformations sociologiques : vieillissement de la population, arrivée de jeunes ménages avec enfants, nouveaux modes de vie, etc. Devant l'ampleur des besoins ressentis et futurs nous devons anticiper au plus vite les demandes et apporter des solutions de qualité, à la hauteur des réponses attendues.



Relever le défi santé

Les indicateurs de mortalité sur le Pays (taux de mortalité masculine supérieure de 23% à la moyenne nationale et supérieure de 12% chez les femmes) révèlent un état de santé défavorable dans le Pays de Redon et Vilaine chez les hommes et dans une moindre mesure chez les femmes (source diagnostic santé ORS).

L'état de santé est déterminé par plusieurs facteurs :

- Comportements individuels à risque : alcoolisme, suicide, conduite routière
- La moyenne d'âge de la population : elle est plus élevée sur le Pays
- La répartition selon les catégories socio-professionnelles : au niveau national, l'espérance de vie des ouvriers est la plus faible des catégories socio-professionnelles. Sur le Pays, la part des ouvriers est plus importante (37,8% en 1999) que la moyenne régionale (27,8%)
- Le niveau des revenus : 57% des foyers sont non imposables en 2000, et le Pays se situe au 20^e rang sur 21 en ce qui concerne le niveau des salaires
- L'environnement : qualité de l'eau médiocre (pollutions des eaux en dehors et sur le Pays), alimentation, etc.
- L'offre et l'accès aux soins : Centre hospitalier de Redon, et hôpitaux locaux de Carentoir et Grand-Fougeray pas suffisant en terme de capacité d'accueil, services de soins à domicile bien développés : 153 places, soit 22 places pour 1000 habitants (18 pour 1000 en Bretagne), faible densité médicale libérale (8,2 pour 1000 en PRV, et 11,2 en Bretagne et 11,6 en France), et densité de spécialistes et d'infirmiers encore plus faible.

Nous devons par conséquent tout mettre en œuvre pour pallier ce déficit santé.



- FORCES** → De nombreuses initiatives associatives en matière de prévention santé
 → Services et structures d'accompagnement aux personnes âgées bien développés
 → Un service de maternité très actif et avec une bonne réputation
 → Projet de développement d'une maison médicale de garde au sein de l'hôpital
 → Nombreux organismes d'accueil des personnes handicapées ouverts sur la vie locale
- OPPORTUNITÉS** → Volonté affichée par la Préfecture de Bretagne de "redresser" l'état de la santé du Pays
 → Volonté nationale de transférer les lits aigus (demande de réponse immédiate) vers les grands centres : permettrait de développer un pôle gériatrique fort ainsi que des structures de long séjour, chroniques... qui manquent sur le territoire
- FAIBLESSES** → Territoire faiblement pourvu en offre de soin
 → Bilan de santé plutôt négatif
 → Manque d'équipement et de personnel pour l'accueil long séjour et les personnes âgées
 → Augmentation des problèmes de santé mentale sur le territoire et manque d'équipement et de personnel d'accompagnement
 → Interdépartementalité et interrégionalité : difficulté de coordonner les plans d'actions des 3 départements
 → Image du Pays qui ne permet pas d'attirer les médecins et les spécialistes
 → Vulnérabilité de la section chirurgie à Redon
 → Situation de faiblesse du service psychiatrique : faiblesse car trop peu de professionnels, manque de place [12 à 14 patients hébergés à l'extérieur]
 → Manque d'équipements pour les spécialistes
 → Manque d'accompagnement des travailleurs handicapés
- MENACES** → Vieillesse de la population
 → Menace de fermeture après 2010 de la section chirurgie de l'hôpital de Redon
 → Fuite des médecins et des spécialistes vers les grandes villes, proposant davantage de services et d'équipements culturels

1 / CONFORTER LES ACTIVITÉS DE L'HÔPITAL

Le Centre Hospitalier de Redon joue un rôle primordial dans l'organisation d'une offre de santé de qualité à l'échelle du Pays et en partenariat avec l'ensemble des autres hôpitaux locaux et les professionnels de santé. Pour cette raison, il convient de conforter ses activités et de développer en son sein des pôles d'excellence.

Pistes d'actions

- Développer un pôle d'excellence en gériatrie,
- consolider la maternité et les activités chirurgicales,
- renforcer le service psychiatrie, etc.

2 / RENFORCER L'OFFRE DE SANTÉ

Le Pays est dans un contexte de démographie médicale inquiétante. Les mesures de surveillance et de dépistage précoce ne peuvent pas être effectuées systématiquement. En réponse, le Pays doit se mobiliser pour assurer des soins diversifiés à l'ensemble des habitants.

Pistes d'actions

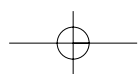
- attirer les spécialistes,
- renforcer la prévention,
- développer des alternatives à l'hospitalisation (hospitalisation à domicile), etc.

3 / RENFORCER LA COORDINATION DES ACTEURS DE SANTÉ DU PAYS

L'organisation interdépartementale et interrégionale du Pays complique l'accès aux soins et le développement de structures de soins destinées à l'ensemble de la population. Aussi, nous proposons que les partenariats avec les services hautement spécialisés des grands centres hospitaliers soient renforcés, et que des actions de promotion de la santé soient menées sur l'ensemble du Pays.

Pistes d'actions

- CLIC, animation territoriale de la santé,
- calquer les périmètres du 15 et du 18, etc.



Maintenir et harmoniser les services publics de proximité

A partir des deux lois d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de 1995 et de 1999 et des dispositions de juillet 2003, un nouveau cadre de concertation est né : "L'Etat et les collectivités locales tiennent compte du projet de Pays pour l'organisation des services publics". Le Pays devient ainsi un maillage territorial pour l'organisation et la modernisation des services publics.

Le contexte du Pays de Redon et Vilaine, partagé entre trois départements et deux régions, complique l'exercice : l'articulation entre ces différents champs de compétences sur un même espace de vie peut se révéler véritablement handicapant pour l'efficacité de l'action quotidienne. Il est nécessaire de poursuivre les travaux d'harmonisation engagés depuis 30 ans en vue d'améliorer l'offre de services publics par la coopération de chacun.

FORCES → Une cellule de coordination administrative à l'initiative de la sous-préfecture

FAIBLESSES → Tendance à la disparition de certains services publics sur le territoire

OPPORTUNITÉS → "L'Etat et les collectivités locales tiennent compte du projet de pays pour l'organisation des services publics" Article 22 VIII LOADT

1 / EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATIONS TERRITORIALES

Cette particularité interdépartementale et interrégionale a fait l'objet de nombreuses expérimentations en Pays de Redon et Vilaine. Le Pays continuera ce travail d'innovation afin d'imaginer des modes d'organisation adaptés au territoire et à ses habitants.

Pistes d'actions

- maisons de l'autonomie, MEDEFI, etc.

2 / INCITER LES ORGANISMES DE SERVICE PUBLIC À GARANTIR LA TERRITORIALISATION DE LEURS ACTIONS AU NIVEAU DU PAYS

Les différences de priorités et de politiques entre les différents zonages administratifs peuvent provoquer d'importants déséquilibres de traitement au sein de la population. Nous souhaitons que la politique d'harmonisation des services publics à l'échelle du Pays se poursuive et soit amplifiée, dans une logique originale et partenariale avec les différents niveaux d'administration.

Pistes d'actions

- harmonisation des dispositifs administratifs à l'échelle du Pays : CAF/CPAM, - renforcer le rôle interdépartemental des chambres consulaires, etc.

Dynamiser l'offre de services aux personnes

La conception et la mise en œuvre d'une offre de services adaptée à la population locale et répondant aux besoins prioritaires du territoire n'est plus seulement une question de satisfaction des habitants : c'est un facteur indispensable au développement économique, démographique et social. A ce titre, l'offre de services doit s'inscrire pleinement dans notre projet de territoire.

FORCES → Accueil scolaire et péri-scolaire bien développé
→ Bonne couverture du territoire par des assistantes maternelles
→ Carrefour ferroviaire (TGV et TER) dans la ville centre + proximité de la gare de plusieurs communes
→ Développement des transports à la demande
→ Croissance de la population

MENACES → Suppression de certaines lignes SNCF
→ Un cadencement plus important pour des liaisons directes SNCF Nantes-Rennes

FAIBLESSES → Peu de moyen de transport collectif pour se déplacer au sein du Pays (hors scolaire)
→ Déficit de structures de multi-accueil et de structures d'accueil à horaires atypiques
→ Une offre de services sociaux déséquilibrée et des communes peu organisées devant une arrivée massive de population
→ Un déséquilibre dans l'accès à la mobilité

OPPORTUNITÉS → L'arrivée de nouveaux couples en recherche de loyer moins onéreux et d'un cadre de vie plus agréable
→ Prise de compétence des régions sur les questions de transport TER
→ Le développement de nouvelles infrastructures de transport : 2x2 voies, aéroport de Notre-Dame des Landes

1 / OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ET PERMETTRE LEUR ACCES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Le Pays a une population plus âgée que la moyenne régionale, et observe une tendance au vieillissement de ses habitants : 26% en 1999 ont plus de 60 ans, contre 21% sur l'ensemble des 3 départements, et 8,6% ont plus de 75 ans. La part des moins de 25 ans, elle, a baissé de 10% entre 1990 et 1999. Par ailleurs, de plus en plus de couples avec de jeunes enfants viennent s'installer sur le Pays. Face à ces évolutions démographiques, nous devons créer un environnement favorable pour le développement d'une offre de services ouverte à tous et anticipant les mutations sociologiques.

Pistes d'actions

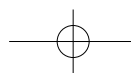
- modes d'accueil diversifiés pour la petite enfance, - services et accompagnement des personnes âgées, - schéma de services aux publics, etc.

2 / GARANTIR LE DROIT À LA MOBILITÉ

Un nombre important de voyageurs utilise les services de la SNCF principalement depuis les gares de Redon et Guipry-Messac : + 11,65 % entre 1999 et 2004 (497.802 montées/descentes, chiffres SNCF). On voit se développer également le transport à la demande : Réseau Abeille en Loire-Atlantique, transport des personnes âgées sur le canton de Maure de Bretagne (ADMR), etc. Cependant, une part importante de la population ne peut pas se déplacer comme elle le souhaite. L'accès aux transports collectifs est une priorité pour notre territoire. Ce type de service est le garant du lien social et de l'attractivité du Pays, tant sur le champ du sociétal que sur le champ de l'économique. Sur les bases des expériences déjà connues et des flux spécifiques au Pays, nous nous engageons à en favoriser le développement.

Pistes d'actions

- intermodalité des modes de déplacements, - transport à la demande, - co-voiturage, - cadencement des TER, - améliorer la desserte ferroviaire avec la Loire-Atlantique, etc.



Soutenir la diversité culturelle et sportive

Le Pays de Redon et Vilaine est particulièrement riche en initiatives culturelles et sportives. Cette dynamique constitue un fort vecteur de communication pour anciens et nouveaux habitants, et également une richesse pour la consolidation du lien social entre les habitants.

Nous souhaitons par conséquent que tous les acteurs de la culture et du sport prennent une part active au maintien et au développement de cette diversité, et qu'ils l'inscrivent au cœur du développement du territoire.

- FORCES**
- Des projets culturels ambitieux (Equal,...)
 - Tissu associatif culturel et de loisir important et dynamique
 - Demandes d'actions culturelles de la part des jeunes et des nouveaux arrivants
 - Structures, associations qui ont déjà intégré la dimension interdépartementale
 - Des structures sportives positionnées au niveau international

- OPPORTUNITÉS**
- Pays test en Bretagne pour un projet culturel de territoire.

- MENACES**
- Risque d'évasion des nouveaux arrivants vers les grands pôles urbains si incapacité à satisfaire une demande culturelle diversifiée

- FAIBLESSES**
- Manque de professionnels
 - Manque de coordination interdépartementale notamment pour l'organisation de manifestations sportives
 - Manque de lieux de pratiques artistiques



1 / PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PRATIQUES DE LOISIRS

La culture traditionnelle est importante sur le territoire, mais ne touche pas tous les habitants. Pour favoriser et renforcer l'accès à la culture des habitants il importe de leur faire découvrir et apprécier la diversité des pratiques de loisirs initiées sur le territoire et de favoriser les échanges de tous types.

Pistes d'actions

- développer, structurer et coordonner les pratiques de loisirs,
- renforcer l'information auprès des habitants, etc.

2 / SOUTENIR LES INITIATIVES LIÉES À LA VALORISATION DE L'IDENTITÉ

Le Pays de Redon et Vilaine a une identité forte liée à l'eau, à la culture traditionnelle et au marron. De nombreuses actions sont menées afin de valoriser ce patrimoine naturel et culturel. Nous devons continuer à soutenir ces activités et événements qui permettent de promouvoir le potentiel existant du territoire.

3 / RENFORCER L'ACTION DE MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET DES MÉDIATHÈQUES

Le nombre de livre par habitant sur le Pays en 2003 était de 1,32 et de 3 au niveau national. Depuis 10 ans, le réseau des bibliothèques se réunit régulièrement afin de mettre en place des actions liées à la lecture publique à l'échelle du Pays. Le réseau doit poursuivre le travail entamé afin de renforcer l'offre de lecture publique.

Pistes d'actions

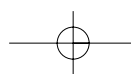
- accès aux nouvelles technologies,
- multiplier les actions autour de la lecture publique,
- augmentation des fonds, etc.

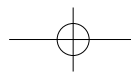
4 / CRÉER DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ADAPTÉS AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Dynamique du point de vue de l'offre culturelle et sportive, un important effort doit être mené en matière d'équipements pour assurer la pérennité des activités. Il convient de recenser les besoins du territoire et de concevoir les équipements nécessaires au bon déroulement de ces pratiques de loisirs.

Pistes d'actions

- salle de spectacle,
- salle de congrès,
- accueil d'artistes en résidence, etc.





Développer des prestations touristiques de qualité sur l'ensemble du territoire

La situation privilégiée du Pays entre 3 grands bassins de vie importants (Rennes, Vannes, Nantes - St Nazaire) et les atouts patrimoniaux et naturels du territoire constituent pour le territoire un véritable potentiel de développement touristique. De nombreux acteurs travaillent sur la promotion touristique du Pays. Cette activité doit être renforcée et soutenue afin de parfaire la qualité et la répartition des offres touristiques sur l'ensemble du territoire.

- FORCES**
- Sites naturels de qualité
 - Offre touristique diversifiée (tourisme sportif, naturel, ludique)
 - Offre patrimoniale et culturelle variée et de qualité
- OPPORTUNITÉS**
- Développement d'un tourisme de proximité / week-end
 - Développement de la recherche d'hébergements par Internet
 - Développement des activités "agri-touristique"
 - Reconnaissance de la situation de Redon sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- FAIBLESSES**
- Tourisme fluvial onéreux
 - Port de plaisance saturé et peu aménagé
 - Fidélisation des touristes
 - Mise en valeur des centres touristiques
 - Déficit d'image lié aux inondations



1 / RECHERCHER LES SPÉCIFICITÉS TOURISTIQUES DE CHAQUE ESPACE DU PAYS

Au sein du territoire, chaque espace dispose d'un potentiel patrimonial particulier qu'il convient de valoriser. Une identification des potentiels touristiques par territoire de proximité est nécessaire afin de pouvoir organiser le développement d'une offre attractive et coordonnée.

2 / DÉVELOPPER LA FREQUENTATION TOURISTIQUE

Le Pays profite de son patrimoine et de ses sites naturels pour capter une clientèle touristique tout au long de l'année. La qualité de l'accueil est un enjeu majeur pour fidéliser et diversifier les clientèles.

Pistes d'actions

- loisirs à la carte,
- développer l'hôtellerie pour l'accueil de groupe,
- centrale de réservation en ligne,
- développer les activités pleine nature,
- accessibilité des activités aux personnes à mobilité réduite, etc.

3 / CRÉATION D'UN PÔLE TOURISTIQUE MAJEUR AUTOUR DE L'EAU

L'eau constitue une particularité forte de l'identité du Pays. Nous devons affirmer cet atout comme un des vecteurs de développement des activités touristiques et de loisirs et s'appuyer sur celui-ci pour assurer l'identification du Pays et créer un pôle majeur d'excellence.

Pistes d'actions

- maison de l'eau,
- développer les équipements de tourisme fluvial,
- développer des activités de loisirs liées à l'eau, etc.

4 / POURSUIVRE LA COMMUNICATION SUR L'IMAGE DU TERRITOIRE

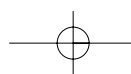
Le Pays souffre d'un déficit d'image. Notre communication doit s'appuyer sur une approche de l'espace dynamique et cohérent afin de renforcer la notoriété endogène et exogène du Pays.

Pistes d'actions

- poursuivre les campagnes de communication de la Maison du Tourisme,
- définir une charte graphique de Pays, etc.

5 / POURSUIVRE L'INTERPRÉTATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

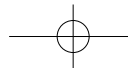
Un important travail de valorisation et d'interprétation du patrimoine a été engagé, notamment dans le cadre du pôle d'économie du patrimoine et du programme LEADER+ animé par le Pays. Un des enjeux est la poursuite de ce travail à l'échelle du Pays en explorant les thématiques fortes du patrimoine local.





développer une économie dynamique et novatrice

La croissance démographique du territoire doit s'accompagner d'un développement économique proposant une offre alternative au triangle Rennes, Vannes, Nantes-St Nazaire. Nous souhaitons renforcer les activités existantes et développer des secteurs nouveaux, tout en garantissant le respect des qualités environnementales de notre territoire, et la prise en compte de critères sociaux et sociétaux.



Maintenir et valoriser une agriculture diversifiée

Sur le Pays, on enregistre une baisse de 40% des actifs agricoles entre 1988 et 1999 (Sources : Observatoire socio économique du PRV - RGA 2000). Une exploitation sur 2 est en élevage laitier. Aujourd'hui, les craintes de déprise des terres agricoles sont moins fortes qu'il y a une dizaine d'années. L'espace agricole continu d'être exploité, mais avec un processus inéluctable d'agrandissement des exploitations et de baisse continue de ceux qui en tirent leurs revenus. Dans ce contexte, nous souhaitons que sur notre territoire l'agriculture s'inscrive dans le principe d'un développement durable et qu'elle permette aux exploitants et salariés d'assurer un revenu régulier et viable.

- FORCES** → Progression de l'agriculture biologique
→ 1,5 millions de consommateurs à moins de 100 km
→ Des terroirs diversifiés
→ 118 installations de jeunes entre 2001 et 2004 (installations aidées)
→ Entretien des zones humides = valorisation de l'élevage
- FAIBLESSES** → Disparition des industries de transformation pour l'agriculture : la valeur ajoutée des produits agricoles (lait-viande-céréales) s'effectue en dehors du Pays
→ Espace agricole occupé par de moins en moins d'agriculteurs et gestion non concertée des espaces agricoles
→ Peu de circuits courts et de labellisations
→ Difficulté pour obtenir des chiffres actualisés sur l'agriculture à l'échelle du Pays
- MENACES** → Tendence à l'agrandissement des exploitations = plus de culture = modification des paysages
→ Réforme de la PAC : menace pour l'élevage, et donc pour l'entretien des marais et du bocage

1 / MIEUX CONNAÎTRE LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Le Pays souffre d'un manque de données sur l'évolution du secteur agricole : les acteurs publics locaux et les agriculteurs sont en attente de données actualisées. D'autre part, il existe une méconnaissance de la profession agricole et de son activité par les habitants. Nous voulons devenir un territoire de connaissance et de dialogue entre les agriculteurs et l'ensemble de la population.

- Pistes d'actions**
- avoir des données actualisées (observatoire socio économique du Pays de Redon et Vilaine),
 - organisation de rencontres débats sur les problématiques de "vie commune",
 - organisation de portes ouvertes, etc.

2 / CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE

Les productions agricoles génèrent peu de valeur ajoutée sur le territoire. Nous disposons pourtant d'un fort potentiel de consommateurs avec la proximité de Rennes, Vannes et Nantes. La profession peut donc trouver des débouchés pour valoriser ses productions.

- Pistes d'actions**
- développer l'agri-tourisme et une meilleure valorisation des produits locaux,
 - développer les circuits courts (marchés festifs, restauration collective),
 - doter la filière d'outil de commercialisation, etc.

3 / SOUTENIR ET VALORISER UNE AGRICULTURE DURABLE

Afin de respecter l'environnement et la santé des habitants du territoire, le Pays doit encourager le développement d'une agriculture durable renforçant les démarches qualité des techniques de production et des produits finis.

- Pistes d'actions**
- accompagner et soutenir les projets durables innovants,
 - accompagnement des agriculteurs dans la gestion de leur exploitation, etc.

Structurer le développement économique autour de pôles de compétences

Le Pays a une histoire liée à l'industrie et ce secteur représente toujours 40% de l'emploi sur le territoire, 52% des emplois du Pays dépendent de groupes dont le siège n'est pas sur le territoire. Il existe un risque réel de délocalisation et de désindustrialisation du territoire.

Nous devons anticiper les mutations socio-économiques qui se préparent à la fois au niveau local et plus globalement au niveau national, européen et mondial. Nous devons "inverser la tendance", passer d'une position passive à une stratégie active (être proactif), en positionnant le Pays en offreur de compétences et de services par rapport aux grandes agglomérations, et en organisant le partenariat et la coopération avec ces grandes agglomérations.

- FORCES** → Un savoir-faire industriel ancien
→ Positionnement stratégique au cœur du triangle Rennes, Vannes, Nantes-Saint Nazaire
- FAIBLESSES** → Forte dépendance territoriale
- OPPORTUNITÉS** → Développement des infrastructures (routes 2X2 voies, Aéroport Notre Dame des Landes)
→ Développement des agglomérations voisines
→ Développement des activités (industrielles et de loisirs) mettant en valeur ou s'appuyant sur des territoires pilotes
- MENACES** → Un risque de délocalisation et de désindustrialisation du territoire
→ Un risque "d'absorption" par les agglomérations environnantes : économie uniquement résidentielle

1 / DÉVELOPPER L'INDUSTRIE ET LES ACTIVITÉS NOUVELLES

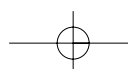
Le Pays doit s'engager pour favoriser la domiciliation durable d'activités et d'emplois autour de l'industrie et des activités nouvelles, en proposant une offre alternative aux grands pôles économiques Rennes, Vannes, Nantes-Saint Nazaire, autour de compétences et de savoir-faire bien identifiés.

- Pistes d'actions**
- énergies renouvelables,
 - pôle d'excellence autour de l'eau,
 - voiture propre, etc.

2 / FACILITER LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES PAR L'AMÉLIORATION DES LIAISONS ROUTIÈRES AVEC LES GRANDS PÔLES D'ACTIVITÉS

Afin d'améliorer les échanges avec les grands pôles d'activités économiques, le territoire souhaite promouvoir un maillage routier de qualité.

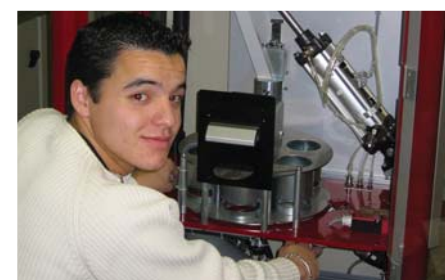
- Pistes d'actions**
- 2X2 voies Redon-Rennes,
 - 2X2 voies Vannes-Redon,
 - améliorer la liaison Redon-Ponchâteau, etc.



Favoriser l'accès, le maintien et le retour à l'emploi

Marqué depuis longtemps par la sous-traitance automobile, le marché du travail du Pays est essentiellement tourné vers des emplois à faible niveau de qualification. Il est d'ailleurs à noter que 23% de la population du Pays est sans diplôme (15% sur l'ensemble des trois départements). En outre, le taux d'emploi intérimaire, deux fois supérieur à la moyenne régionale, accentue la précarité de l'emploi au niveau local. Loin d'être catastrophique, la situation de l'emploi sur le Pays n'en est pas moins fragile et requiert la mobilisation de tous pour assurer au plus grand nombre un emploi de qualité et de bonnes conditions de travail.

- FAIBLESSES**
- Une forte dépendance territoriale
 - Une faiblesse des revenus et une augmentation de la précarité
 - Une prégnance de l'intérim
 - Une orientation scolaire et une offre de formation incomplètes, voire parfois inadaptées aux besoins du territoire
 - Eparpillement des structures travaillant sur le champ de l'emploi-formation et manque de lisibilité des rôles et missions des différents intervenants
- FORCES**
- Un pôle de formation et des effectifs importants
- OPPORTUNITÉS**
- La mise en place du Droit Individuel de Formation
 - La possibilité de solliciter des dispositifs tels les Maisons de l'Emploi (Etat), les Maisons de la Formation (Régions), le FSE 10B "Emploi et Territoire"
- MENACES**
- Un risque de délocalisation et de désindustrialisation du territoire
 - Une accentuation de la précarité, voire un décrochage de certaines populations



1 / CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ADAPTATION ET AU MAINTIEN DES SALARIÉS DANS L'EMPLOI

A l'heure où les carrières professionnelles sont de moins en moins uniformes, il est important de permettre à tous d'anticiper les mutations et de faire évoluer projet professionnel et compétences au regard des évolutions techniques, sociologiques, légales, ... qui se font jour. La relation entre l'entreprise et le territoire doit être renforcée pour accentuer le rôle social et sociétal de l'entreprise garantissant le maintien des salariés dans l'emploi.

- Pistes d'actions**
- valorisation des compétences,
 - préparer les salariés aux changements,
 - améliorer les conditions de travail,
 - travailler sur la prévention des risques, etc.

2 / ACCOMPAGNER LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

Afin d'éviter le "décrochage" des publics les plus fragiles, il est nécessaire de poursuivre et d'amplifier le travail d'accompagnement déjà initié, autour de la valorisation et la reconnaissance des compétences et des savoir-faire et en permettant l'accès à un emploi durable.

- Pistes d'actions**
- créer des activités économiques spécifiques,
 - renforcer les activités des associations d'insertion et des chantiers d'insertion, etc.

3 / ASSURER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation est un outil au service d'une meilleure entrée dans l'emploi et qui permet aux salariés de se maintenir et d'évoluer dans leur activité. Le Pays doit se mobiliser pour garantir l'accessibilité de tous à la formation et susciter la mobilisation du plus grand nombre autour de cette problématique.

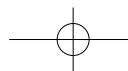
- Pistes d'actions**
- développer le concept de passeport formation,
 - maison de la formation professionnelle,
 - maison de l'emploi du développement de la formation et de l'insertion (MEDEFI), etc.

4 / DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION

En juin 2005, près d'un demandeur d'emploi sur cinq est âgé de moins de 25 ans.

L'amélioration de l'accès à l'emploi des plus jeunes, nécessite l'engagement des acteurs du territoire pour développer une offre de formation correspondant aux besoins des entreprises du Pays.

- Pistes d'actions**
- licence professionnelle,
 - maison de la formation professionnelle, etc.



Accompagner le développement, la création, la transmission et la reprise d'activités

Sur le Pays de Redon et Vilaine, 27% des entreprises artisanales et commerciales sont à transmettre dans les 5 prochaines années, soit près de 600 entreprises qui regroupent 5000 salariés. 57% des entreprises du bâtiment et 45% des salariés de la production sont concernés. Paradoxalement, alors que le nombre d'entreprises à reprendre est en pleine augmentation, le nombre de reprises décroît.

Si les questions de transmission-reprise, de création et d'implantation renvoient à la sauvegarde de l'emploi, cela nous amène à réfléchir sur un aménagement du territoire cohérent et à travailler pour maintenir et développer de l'activité économique sur le Pays.

FORCES → Un dynamisme du secteur de l'Economie Sociale et solidaire qui représente plus de 10% des emplois du territoire

OPPORTUNITÉS → Le développement des infrastructures (routes 2X2 voies, Aéroport Notre Dame des Landes)
→ Le développement des services à la personne



1 / SOUTENIR ET VALORISER LES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

Le Pays souffre d'un déficit d'identité économique qu'il devient urgent de combler. La valorisation et le soutien aux activités phares et aux secteurs en devenir sont des leviers sur lesquels nous devons jouer pour renforcer l'attractivité économique du Pays.

Pistes d'actions
- présence au sein des réseaux régionaux et nationaux,
- vitrine des savoir-faire,
- recueil-mémoire des savoir-faire du pays, etc.

2 / CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'IMPLANTATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Le Pays doit créer les conditions environnementales, de sécurité, de services, ... favorisant l'implantation des entreprises sur le territoire. Par ailleurs, le maintien et la valorisation des commerces de proximité sont des points prioritaires sur lesquels s'est engagée l'Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat (ODESCA).

Pistes d'actions
- aménager des zones d'activités,
- SCOT,
- épargne de proximité,
- maintien et valorisation des commerces de proximité, etc.

3 / ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISES SUR LEURS PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

L'animation des réseaux d'entreprise est un enjeu majeur pour le développement futur du Pays. L'accompagnement des chefs d'entreprises dans leurs projets et l'organisation du service répondant à leurs préoccupations doivent permettre de renforcer les liens entre l'entreprise et le territoire.

Pistes d'actions
- gestion des ressources humaines,
- transmission d'entreprises, etc.

4 / DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

La création d'activité endogène est un des vecteurs de développement économique sur lequel doit s'appuyer le Pays. Susciter des vocations, accompagner les projets et les initiatives, faire découvrir l'entreprise, tels sont les leviers sur lesquels nous devons nous appuyer, et ce, quel que soit le public : jeunes, salariés, ...

Pistes d'actions
- soutenir et renforcer les initiatives des groupements de jeunes créateurs (Mission Locale, Redon dans 10 ans),
- travail auprès des salariés, etc.

5 / ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ACTIVITÉS

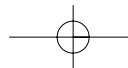
Améliorer la lisibilité des dispositifs existants sur la création et la reprise d'entreprises, proposer un accompagnement adapté aux besoins de chaque projet, mobiliser tout le territoire sur la question de la transmission d'entreprise, telles sont les problématiques auxquelles le territoire doit répondre pour assurer la pérennité de ses entreprises et le développement de son économie.

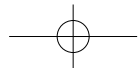
Pistes d'actions
- accompagnement personnalisé,
- formation, etc.

6 / DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION ET D'EMPLOI

Le Pays doit s'adapter aux évolutions socio-économiques du territoire et imaginer de nouvelles structures créatrices d'emploi et de nouvelles formes d'emploi.

Pistes d'actions
- encourager le développement de l'économie sociale et solidaire,
- développer des emplois durables dans le domaine culturel et sportif,
- travail à temps partagé, etc.





boîte à outil

Cet espace a pour but de proposer des outils méthodologiques transversaux et applicables à l'ensemble des finalités, des enjeux et des pistes d'actions.

Il nous appartient d'utiliser ces outils, et/ou de les créer, pour chacune de nos actions.

